



LES DROITS DE L'HOMME  
DANS LE MONDE

# LES DROITS DE L'HOMME EN CHINE

# N° 100

## OCTOBRE 2015

### Droits de l'Homme et commerce, un cas d'école : la visite de Xi Jinping à Londres, les chantiers de centrales EDF et les ventes d'Airbus

La politique étrangère chinoise, cet automne, s'est déployée sur tous les terrains : diplomatie au sommet avec la visite du chef du parti aux États-Unis puis en Grande-Bretagne ; avances commerciales en direction de l'Europe avec la proposition faite à Londres d'un accord de libre échange Chine-Union européenne ; espoir nourri par les déclarations de Mme Merkel à Beijing d'une reconnaissance de la Chine comme économie de marché ; investissement dans des centrales nucléaires d'EDF à installer en Angleterre et ventes nouvelles d'Airbus ; simulacre d'affrontement maritime avec les États-Unis dans la mer de Chine méridionale ; refus d'un éventuel arbitrage des litiges

maritimes par la Cour internationale qualifiée. Tous ces éléments réunis permettent d'y voir plus clair sur les intentions chinoises et sur les réponses que les capitales occidentales apportent. C'est là, en définitive, que se trouve le point essentiel : le problème n'est plus dans les violations graves, incessantes et multiformes des droits de l'Homme commises par le pouvoir chinois et que tout le monde peut connaître. Il est bien plus dans l'absence permanente de réaction constructive des gouvernements occidentaux et particulièrement européens.

C'est d'abord, ce mois, la venue de Xi Jinping en Grande-Bretagne. Le premier

Ligue  
des **droits de**  
**l'Homme**

FONDÉE EN 1898



ministre britannique, heureux de voir qu'on lui a pardonné sa rencontre de 2012 avec le Dalaï-Lama, a décidé de jouer résolument le jeu de la Chine en Europe. L'Angleterre, tout autant « patrie des droits de l'Homme » que la France, n'y trouve rien à redire et trouve même très facile à exécuter ce grand écart de la morale et des intérêts économiques.

M. Cameron souhaite que son pays « devienne le partenaire de choix de la Chine à l'Ouest » et ajoute : « Je rejette entièrement l'idée que l'on ait soit le respect des droits de l'Homme et la production d'acier, soit des relations étroites avec la Chine. Je veux les deux et nous aurons les deux. » S'agissant de l'acier national, menacé par les exportations chinoises à des prix si bas qu'on les croit en dessous du prix de revient, M. Cameron assure que les lourds investissements chinois recourront à la sidérurgie britannique. Mais pour les droits de l'Homme, il en parle au futur et il a raison : c'est pour plus tard. L'accord sur ce dernier point est total avec le chef d'État chinois : il faut attendre.

Mais l'affaire ne concerne pas seulement la Grande-Bretagne. La France, elle aussi « patrie des droits de l'Homme », est impliquée au premier chef dans l'évolution des relations sino-britanniques. En effet, la moitié de l'investissement chinois dont se réjouit Londres se rapporte au projet proposé par Électricité de France de deux réacteurs nucléaires EPR conçus par Areva. Il va de soi que la firme française a été étroitement associée aux discussions. Le gouvernement français peut donc reprendre à son compte l'affirmation de Cameron et assurer qu'en l'occasion, l'on aura et la vente des réacteurs et le respect des droits de l'Homme. Et ce sera une durable coopération puisque les réacteurs ne fonctionneront qu'en 2025.

Seulement il n'est pas si facile de berner son monde : chacun peut remarquer la répression accrue des militants des droits civiques depuis l'arrivée au pouvoir, il y a trois ans, du visiteur de Londres. Certes, les dirigeants européens, si sensibles à l'honnêteté d'autrui, se convainquent aisément de la leur devant l'énormité des sommes en jeu ; les opinions publiques, en quête d'emplois et de réindustrialisation, craignant des fermetures de sites, leur savent parfois gré de leur hypocrisie ou s'y résignent. Il n'en reste pas moins que ces signatures de contrats s'accompagnent de tromperies et que le nez des négociateurs-Pinocchio franco-britanniques devrait s'allonger à l'évocation des droits de l'Homme et de leurs violations constantes au pays de leurs interlocuteurs. Quelles violations d'ailleurs ? Elles sont pour ces commerçants et gouvernants minimes ou inexistantes. Un auteur espagnol oublié le disait déjà, il y a deux siècles : « Il est plus facile de nier les choses que de se renseigner à leur sujet » (Mariano Jose de Larra).

## Plus de place à la Chine ou plus de place pour l'Europe ?

Il faut cependant y voir clair. La Chine est-elle un pays ami, une dictature condamnable, ou une dictature amie ? Paris a choisi le troisième terme, plaçant ses espérances dans une diplomatie multipolaire qui lui laisserait une place ; la France doit donc aider l'ami chinois. Le diagnostic est douteux : contrairement à l'opinion courante, le régime chinois n'est pas pour une gestion multipolaire du monde ; il aspire à un duopole avec les États-Unis, qu'il espère un jour supplanter. Faut-il vraiment donner plus de place à un régime qui condamne les droits de l'Homme et nos valeurs les plus chères, la liberté et la dignité de l'individu – qui ne sont pas des valeurs relatives et ne souffrent aucunes « caractéristiques chinoises » – un régime qui a peur de son peuple et lui ment et par l'information et par la propagande ? Ou à l'inverse, faut-il donner plus d'envergure à la politique européenne, lui permettre de jouer sur sa puissance économique et culturelle, et ainsi modérer le poids croissant du régime chinois dans l'équilibre du monde ?

Une décision récente devrait faire réfléchir sur les apports éventuels de la Chine dans les affaires mondiales. Mécontent de l'octroi du prix Nobel de la Paix à l'écrivain emprisonné Liu Xiaobo, Beijing a décidé en 2010 de décerner un prix alternatif qu'il voudrait équivalent : le prix Confucius. Le lauréat cette année (28 septembre) n'est autre que le dictateur du Zimbabwe Robert Mugabe, au pouvoir depuis trente-huit ans et récompensé pour son action au service du panafricanisme. Il succède à Fidel Castro et à Vladimir Poutine. Le pays qui fait de tels choix caricaturaux mérite-t-il qu'on l'aide à étendre son influence ? N'est-ce pas assez déjà qu'il siège en permanence au Conseil de Sécurité de l'ONU, favorisant de son mieux les dossiers russes ?

Heureuse des cinquante milliards d'euros que Beijing vient de lui promettre, la Grande-Bretagne a fait un nouveau pas : elle a apporté son soutien le 22 octobre au projet chinois d'un traité de libre échange avec l'Union européenne. Les deux pays sans tarder vont lancer une étude de faisabilité. Un tel traité répondrait, d'une certaine façon à celui qui rassemble les pays du Pacifique et dont la Chine a été tenue à l'écart. Il en atténuerait ou compenserait aussi les effets négatifs.

Il fut un temps où la Chine souhaitait la constitution d'un pôle européen capable de résister aux deux superpuissances. Cette époque a disparu avec la diplomatie maoïste. Pour Beijing aujourd'hui, il faut au contraire tout faire pour n'avoir à discuter la politique mondiale qu'avec la seule Amérique. Beijing effrite l'Europe en se limitant à des relations bilatérales ; elle y arase toute velléité politique par des propositions commerciales de libre-échange et en choisissant comme interlocuteur

la Grande-Bretagne, maillon faible de l'ensemble politique et bien connue pour ses réserves envers l'Union européenne.

La première tâche de l'Europe devrait être de ruiner l'espérance chinoise d'un condominium sino-américain sur le monde, qui finalement, croit Beijing, tournera à son avantage. La Chine veut qu'on reconnaisse son poids dans le monde, mais c'est un poids qui vient du nombre et non de la prospérité, avec de larges espaces de pauvreté et une population qui doit se satisfaire d'être nourrie. Une population immense qui doit se contenter d'informations filtrées et ne reçoit du monde que l'image qu'en veut donner la seule presse autorisée par le parti.

Il y a quelque chose d'incohérent – voire de terrifiant – à vouloir élargir l'influence d'un régime qui conteste nos valeurs les plus intimes, et pour ce faire, à délibérément en ignorer les réalités. Qu'on réfléchisse : chacun des chefs d'État ou ministres occidentaux qui visitent Beijing, s'il y prenait la nationalité chinoise et perdait la sienne, serait sans délai placé en détention pour « troubles à l'ordre social » ou « incitation à la subversion du pouvoir d'État », ne serait-ce qu'en ayant trouvé juste d'interroger le peuple sur ses dirigeants et de procéder de temps en temps à des élections libres. Car en effet, des élections libres subvertiraient définitivement le pouvoir d'État.

Le chef d'État Xi Jinping nourrit cette ambition de bouleverser les équilibres internationaux et de parvenir à donner la première place à son pays. Il voudrait que la population partage ce rêve et le croit possible. La montée de la Chine ne s'accompagne pas d'une intégration dans le concert des Nations ; elle cherche à étendre son influence, ne veut pas dialoguer et s'irrite dès qu'on parle d'elle autrement qu'en louange, rejetant toute critique comme une immixtion dans ses affaires intérieures.

La question cruciale est de savoir si l'on donne de la place à un pays parce qu'il essaye de s'imposer ou parce qu'on espère qu'il aidera à diffuser les valeurs de paix et de liberté.

Pour tailler des croupières aux États-Unis, il semble parfois qu'on soit disposé à favoriser la poussée chinoise. Mais c'est probablement une politique de Gribouille. La Chine veut se faire prendre pour un régime comme un autre : peu importe qu'il soit dictatorial, qu'il emprisonne, qu'il censure, qu'il torture, qu'il exécute, qu'il musèle et qu'il mente, il faut le prendre tel qu'il est, au nom d'une sorte d'ethnologie politique qui validerait les formes modernes du despotisme oriental. Autrement dit, les institutions internationales et le concert des Nations n'ont pas à se soucier de la nature des régimes : il leur faut respecter et accepter les dictatures et leur accorder autant de crédits qu'aux démocraties.

De telles conceptions ont déjà mené à des catastrophes comme le montre l'expérience de l'entre-deux-guerres avec la passivité de

la Société des Nations devant les expansions japonaises, italiennes et allemandes. Les institutions internationales n'ont pas à refléter d'abord des rapports de forces militaires et économiques – c'est hélas l'impression qu'elles donnent aujourd'hui. Elles doivent d'abord, particulièrement quand il s'agit du Conseil des droits de l'Homme, observer l'adhésion à leurs principes fondateurs.

Dans les capitales, on a vu ici et là s'esquisser quelques réactions, prudentes mais préférables à l'inertie complète. Le prince Charles voulait faire faux bond au banquet donné par la reine en l'honneur de Xi Jinping. Le nouveau chef du Labour Party, Jeremy Corbyn, souhaitait soulever la question des droits de l'Homme lors du même banquet. Il a dû se contenter d'en parler en tête à tête dans un entretien privé dont personne n'a rien entendu. C'est que Xi Jinping avait prévenu : il ne venait pas en Grande-Bretagne pour qu'on le sermonne sur les droits de l'Homme. On s'est incliné, par courtoisie peut-être, mais plus certainement pour ne pas troubler la fête des contrats. Le Premier ministre Cameron a poussé l'audace jusqu'à dire qu'il souhaitait un suffrage universel authentique pour le territoire de Hongkong, sachant bien qu'il n'avait aucune chance d'être écouté. On notera plus de courage aux États-Unis où John Kerry a demandé la libération des avocats arrêtés cet été ainsi qu'à la Commission européenne où le 22 octobre une déclaration – un peu tardive, à vrai dire – critique les arrestations d'avocats et le traitement réservé aux membres de leur famille. Nous n'avons rien perçu du côté français, bien que directement impliqué dans l'investissement chinois.

### **L'Europe économique empêche l'apparition d'une Europe politique**

La Grande-Bretagne ne pouvait renverser la table en accueillant Xi Jinping. Le Royaume uni est le plus fort investisseur européen en Chine et le premier lieu d'investissement pour l'investissement chinois en Europe. De nombreux projets sont en cours en matière d'infrastructures, d'énergie et d'activités financières. Il ne s'agissait pas de gâcher le travail mené depuis plusieurs années pour faire oublier la rencontre en 2012 du premier ministre et du Dalaï-lama et pour redresser les relations bilatérales. Pour certain, la question, en définitive, se posait de manière assez simple : à partir de combien de milliards d'investissements ou d'échanges commerciaux peut-on oublier les droits de l'Homme ? La question se pose en milliards d'euros, de dollars ou de livres sterling, à Paris comme à Londres. Les deux premiers pays à concevoir les droits de l'Homme – et ils s'en flattent – devraient informer leurs citoyens du montant qu'il leur faut recevoir pour qu'ils oublient leurs principes.

Un tel reniement en public est bien sûr impensable. Il est possible de procéder de manière plus nuancée et tout aussi hypocrite en faisant mine de concilier la chèvre et le chou, les droits de l'Homme et les échanges commerciaux. Un peu de diplomatie et de duplicité suffisent. Il faut parler suffisamment fort des droits de l'Homme pour que les citoyens ne se sentent pas trahis ou déshonorés, mais suffisamment doucement pour qu'on ne perde aucun contrat. Telle est la problématique commode que sont parvenus à imposer les dirigeants chinois. L'Europe se contente donc de murmurer, en essayant de dissimuler son embarras. Tant de précautions ne servent de rien ou à très peu de choses : car si la Chine a besoin des produits européens, elle les achètera. Il lui fallait cent Airbus et elle vient d'en signer la vente avec Mme Merkel, bien que celle-ci ait eu l'audace le 29 octobre de rencontrer neuf dissidents et militants dans l'ambassade allemande de Beijing. Les États-Unis, de leur côté, continuent avec la Chine leur « partenariat stratégique » – économique, commercial et militaire –, bien que les affrontements sino-américains soient clairs, aigus et répétés, tant sur les questions d'espionnage, de prétentions sur les espaces maritimes ou de guerre de l'information. Pour quelles raisons l'Europe, si elle était unie, aurait-elle plus à craindre que l'Amérique ?

La visite de Xi Jinping en Grande-Bretagne fut à cet égard l'occasion d'une brillante démonstration des frilosités occidentales. Un savoir-faire efficace sur le plan économique, tant pour les intérêts chinois que pour ceux de l'Europe ; mais un savoir-faire terriblement inefficace, pour ce qui est de la dignité du pays d'accueil, associé aux capitaux français. Humiliant même puisque l'exemplaire de la Magna Carta présenté à Beijing a dû être retiré du musée de l'Université du peuple – où il aurait eu trop de lecteurs – et relégué dans la résidence de l'ambassadeur. La lecture du prestigieux document de 1215 aurait en effet gardé, huit siècles plus tard, son caractère séditieux : *« Art. 29. Aucun homme libre ne sera arrêté, ni emprisonné, ni dépossédé de sa libre tenure, de ses libertés ou coutumes, ni mis hors la loi, ni exilé, ni molesté en aucune manière et nous ne mettrons ni ne ferons mettre la main sur lui, si ce n'est en vertu d'un jugement légal de ses pairs et selon la loi du pays. Nous ne vendrons, ne refuserons ou ne différerons à personne le droit ou la justice. »* En 1215, on savait en Angleterre ce qu'était le règne de la loi. On ne le sait toujours pas dans la Chine d'aujourd'hui.

# SOMMAIRE

<b>Liberté d'expression et d'information. Contrôle de l'Internet</b>	p. 06
<b>Répression du mouvement démocratique. Liberté religieuse</b>	p. 06
<b>Avocats. Appareil judiciaire. Corruption. Criminalité</b>	p. 08
<b>Condition ouvrière. Conflits du travail</b>	p. 09
<b>Questions rurales. Environnement. Conditions de vie</b>	p. 10
<b>Minorités ethniques</b>	
Question tibétaine.....	p. 11
Question ouïghoure.....	p. 12
<b>Hongkong et Macao</b>	p. 12
<b>Tensions militaires. Litiges et conflits territoriaux</b>	p. 13
<b>Informations diverses</b>	p. 14
<b>Sources d'information</b>	p. 15
<b>Documentation</b>	p. 15

*Les dates figurant en début de rubrique sont celles des faits ; les dates de fin de paragraphe, celles de l'information. Si la date des faits est inconnue, la date de début de rubrique est celle de l'information. Certaines informations parvenues récemment se rapportent à des événements relativement anciens. Les chiffres donnés en euros équivalent au montant en yuan, sur la base 1 euro = 6,76 yuan.*

► L'ensemble des lettres « Les droits de l'Homme en Chine » est disponible à l'adresse <http://www.ldh-france.org/tag/bulletin-chine/>

## Liberté d'expression et d'information. Contrôle de l'Internet

**28 octobre**

Le chef adjoint du Bureau central de compilation et traduction (un organe du Comité central du PCC), qui avait publié en 2006 *La Démocratie est une bonne chose*, a dû quitter son poste pour se consacrer à des travaux universitaires. Son livre se référait à maintes reprises à la démocratie occidentale. Il assurait qu'il souhaitait non pas une imitation de cette dernière mais l'instauration d'une démocratie « à caractéristiques chinoises ».

(SCMP, 28 octobre)

**19 octobre**

Le bureau politique adopte de nouvelles règles de discipline à l'intention des membres du PCC. Elles visent à réprimer toute appréciation « inappropriée » de la politique du parti, tout dénigrement de ses dirigeants ainsi que la falsification de l'histoire du parti ou de l'armée. Elles concernent aussi « des relations sexuelles non convenables », ainsi que la gloutonnerie et la pratique du golf. Une semaine plus tôt, l'ancien chef du parti dans la province du Hebei Zhou Benshun a été exclu du parti pour avoir critiqué le parti « sur quelques points importants ».

(SCMP, 22 octobre)

**19 octobre**

Le Comité international pour la protection des journalistes demande la libération immédiate du journaliste Liu Wei (voir ci-dessous 8 octobre). « La Chine criminalise les enquêtes de base. L'interprétation pour le gouvernement de ce qu'est un secret d'État est si large qu'elle recouvre des affaires ordinaires relevant du droit criminel », a déclaré son directeur.

(CPJ, 19 octobre)

**8 octobre**

Arrestation du directeur adjoint de Nanfang dushi bao *Nouvelles de la Métropole du Sud*, Liu Wei, pour obtention illégale de « secrets d'État ». L'information, parvenue le 16 octobre, a été rapidement censurée sur la toile mais avait été assez largement diffusée juste auparavant. Les secrets d'État dont il s'agit sont les liens existant entre Wang Lin, un prétendu maître de la pratique du Qigong (maîtrise de l'énergie vitale), et des cadres du parti, des hommes d'affaires et des personnalités connues. Arrêté en juillet dernier pour son implication dans une affaire d'enlèvement et de meurtre, Wang Lin faisait payer très cher des prestations sans valeur. Liu Wei avait obtenu ses informations par l'intermédiaire de la précédente épouse de Wang Lin, détenue depuis septembre également pour obtention illégale de « secrets d'État ».

(SCMP, 18 octobre)

*Note : Cette arrestation pour un prétexte futile, puisqu'il ne s'agit nullement de secrets d'État mais d'information sur des pratiques du monde du pouvoir, fait craindre dans les milieux de la presse à une intensification des contrôles, parallèlement à la vague d'arrestations et d'interpellation qui a frappé le monde des avocats en début juillet. Le 10 septembre, un tribunal de Beijing a abandonné faute de preuves suffisantes les accusations de diffamation qui avaient amené l'incarcération du journaliste Liu Hu d'août 2013 à août 2014. Il avait écrit plusieurs articles sur les pratiques de corruption dans les milieux dirigeants en conformité apparente avec la campagne du parti pour l'élimination de la corruption.*

## Répression du mouvement démocratique. Liberté religieuse

**22 octobre**

La porte-parole de l'Union européenne diffuse une déclaration sur « le maintien en détention d'avocats et de défenseurs des droits de l'Homme chinois et le traitement réservé aux membres de leur famille ». Selon elle, cette détention dans des lieux inconnus et sans la présence d'avocats ni de visites des proches « continue de soulever de graves questions sur l'engagement déclaré par la Chine en faveur du renforcement de l'État de droit ». La déclaration cite aussi la confiscation du passeport de Bao Zhuoxuan après la mise

en détention de ses parents et demande qu'en l'absence d'accusation à son encontre, le jeune homme soit libre dans ses déplacements.

(Union européenne, 22 octobre)

**21 octobre**

Parce qu'il avait franchi à Londres les barrières de protection pour faire face à la voiture du chef du Parti, Shao Jiang, membre d'Amnesty International et ancien du mouvement démocratique de 1989, a été arrêté par la police britannique pour « comportements menaçants ». Sa maison a été fouillée ; la

police a saisi un ordinateur fixe et un ordinateur portable, une tablette et une clé USB. Il en a été de même pour deux Tibétains qui avaient brandi le drapeau du Tibet. Tous trois ont été détenus une nuit, en attendant la suite de l'enquête.

(AFP, 24 octobre)

### 15 octobre

Selon le Secrétaire d'État américain John Kerry, l'avocat chrétien Zhang Kai a été arrêté au mois d'août peu avant la rencontre qu'il devait avoir avec l'ambassadeur américain pour la liberté religieuse. Zhang Kai était au nombre des avocats appréhendés cet été au cours d'une vaste campagne d'intimidation et de répression rapportée dans le bulletin de septembre. Il avait aidé les chrétiens de la province du Zhejiang à résister aux ordres de supprimer les croix figurant au fronton des églises. Le Secrétaire d'État a demandé à plusieurs reprises sa libération.

(Reuters, 15 octobre)

### 6 octobre

Disparition à Mong La (Birmanie) de Xing Qingxian et Tang Zhishun, les deux militants qui aidaient le fils des détenus à résidence Wang Yu et Bao Longjun à gagner les États-Unis via la Birmanie. La police a fouillé leur domicile à Chengdu (Sichuan) et à Beijing. Tous deux possédaient des passeports valides et des visas.

(Weiquanwang, 7 octobre)

### 24 septembre

Le directeur adjoint du Bureau d'État pour les Affaires religieuses Zhang Lebin fait l'objet d'une enquête pour corruption. Il était lié à Ling Jihua, conseiller du précédent chef du Parti et de l'État Hu Jintao, poursuivi pour le même motif. « *Il est de notoriété publique que nombre de cadres abusent de leurs fonctions pour bénéficier financièrement des organismes religieux dont ils assurent la tutelle.* »

(Églises d'Asie, 24 septembre)

## « Ne mettons pas de politique dans les affaires... »

Cette déclaration de Xi Jinping, peu avant sa venue en Grande-Bretagne (18 octobre), mérite analyse. Le chef de l'État et du parti félicite ainsi le Royaume-Uni pour son choix « *visionnaire et stratégique* » d'ouverture à l'investissement chinois. Deux entreprises publiques vont acquérir 30 à 40 % du capital de la centrale nucléaire de Hinckley Point, ce qui a suscité quelques inquiétudes en Angleterre.

« *Quand on fait des affaires, il faut se concentrer sur les affaires* » et ne pas parler d'autre chose, insiste Xi Jinping. On comprend aisément cette logique quand il s'agit de placer des fonds nationaux dans un secteur stratégique étranger. Mais en toute logique, le raisonnement devrait être réversible.

Or les relations des deux pays s'étaient dégradées les années précédentes parce que le gouvernement de Londres avait rencontré le dalaï-lama ; de même que le commerce avec la Norvège avait pâti de l'octroi du prix Nobel de la Paix à Liu Xiaobo. On se souvient aussi d'un essai de boycott des magasins français installés en Chine parce que le passage de la flamme olympique à Paris ne s'était pas déroulé aussi bien que prévu. Sans parler des précautions aussi humiliantes que dérisoires qu'il fallut prendre pour garder un contact avec le chef du bouddhisme tibétain.

Cette attitude double et asymétrique de qui se croit le plus fort est vieille comme le monde : Vous n'avez aucun droit par vos critiques désobligeantes de vous ingérer dans mes affaires. En revanche, si vous agissez de manière déplaisante et prévoyez dans votre agenda des rencontres incongrues, vous allez y perdre de l'argent. La Grande-Bretagne n'agit plus ainsi et Xi Jinping en est heureux pour elle : « *Le Royaume-Uni a déclaré qu'il serait le pays occidental le plus ouvert à la Chine. Voilà un choix visionnaire et stratégique qui correspond parfaitement à ses intérêts à long terme.* »

## Avocats. Appareil judiciaire. Corruption. Criminalité

**27 octobre**

**Dans la seule province du Shanxi, la police a arrêté cette année 869 personnes,** suspectées d'appartenir à cent cinquante groupes criminels. Parmi eux figurent vingt-sept députés du Shanxi ou membres de son Comité consultatif. Grosse productrice de charbon, la province est connue pour les liens noués entre le personnel politique, les hommes d'affaires et le crime organisé.

(SCMP, 27 octobre)

**19 octobre**

**Arrestation de dix-neuf personnes dans les provinces du Shaanxi et du Henan pour avoir fabriqué ou vendu près d'un million de fausses pilules de Viagra.** Le prix de revient de la pilule n'atteignait pas un yuan ; elle était revendue jusqu'à quatre-vingts yuan. Ce sont les plaintes dans dix boutiques de Nanjing de clients mécontents d'une drogue sans effet qui ont révélé la fraude.

(SCMP, 19 octobre)

**19 octobre**

**Le militant du Jiangsu Shen Aibin publie un rapport détaillé des tortures infligées par ses gardiens** lors de son arrestation de juin 2013, après une action menée en groupe pour libérer des pétitionnaires détenus dans une prison clandestine de Wuxi (Jiangsu). Sa condamnation s'est fondée sur des aveux obtenus par la torture. Relâché faute de preuves en mars 2014, Shen Aibin fut de nouveau incarcéré après avoir identifié un des gardes du parquet comme l'un des responsables de la prison clandestine. Il sortit de prison en mars de cette année.

À la mi-novembre, le cas de la Chine doit être examiné à Genève par le Comité contre la torture. Beijing a ratifié en 1988 la Convention contre la torture. La Chine n'a tenu aucun compte des observations qui lui ont été faites lors du précédent examen (2008) concernant le harcèlement des avocats défenseurs des droits civiques et les sanctions prises à l'encontre des familles. Il ne tient pas non plus la promesse faite lors de l'Examen universel périodique de 2013 de mettre un terme aux violences exercées à l'encontre des avocats.

(CHRD, 23 octobre)

**15 octobre**

**Bao Zhuoxuan (16 ans), fils de l'avocate Wang Yu détenue depuis juillet dernier, a été appréhendé en Birmanie,** où des amis devaient l'aider à gagner les États-Unis. La police chinoise l'a ramené en Mongolie intérieure chez ses grands-parents et assigné à résidence après confiscation de son passeport. Malgré de nombreuses tentatives,

l'avocat de Wang Yu ne peut joindre sa cliente, coupée du monde et dont on est sans nouvelles.

Wang Yu et son époux Bao Longjun sont apparus à la télévision le 17 octobre pour dénoncer « l'enlèvement » dont aurait été victime leur fils. Ils sont tous deux en assignation à résidence pour « incitation à la subversion du pouvoir d'État ».

(SCMP, 16-18 octobre)

*Note : Cette extension de la répression aux enfants et aux proches n'est pas unique : deux autres enfants d'avocats du cabinet Fengrui ont subi un traitement semblable lors de la vague de répression du mois de juillet (voir bulletin de septembre). Le fils de Liu Xiaoyuan et celui de Yu Hejin ont été empêchés au mois d'août de se rendre en Grande-Bretagne dans le cadre d'échanges universitaires. Deux enfants de l'avocat Li Heping n'ont plus de passeports. Cette pratique du Zhulian, extension de la répression aux parents pour faire pression sur le personnage principal, avait été abolie à la fin de la dynastie Qing. Le parti l'a jugé commode et l'a reprise à son compte.*

**12 octobre**

**Condamnation à vingt ans de prison pour corruption de deux collaborateurs de Zhou Yongkang, l'ancien responsable de la Sécurité.** Wang Yongchun était le directeur adjoint de la Société pétrolière nationale ; Guo Yongxiang, un ancien gouverneur adjoint de la province du Sichuan.

La veille, l'ancien président de la Société pétrolière nationale Jiang Jiemin et l'ancien chef adjoint du parti au Sichuan Li Chuncheng avaient été condamnés pour le même motif à seize et treize ans de prison.

(Reuters, SCMP, 13 octobre)

**7 octobre**

**Dans une lettre adressée au parlement, près de cinquante avocats demandent la fin de l'adhésion obligatoire à leur association nationale.** L'article 15 de la loi sur la profession d'avocats impose leur inscription à cette organisation dirigée par le pouvoir, en contravention de l'article 35 de la Constitution qui affirme la liberté d'association. Cinq d'entre eux ont publiquement démissionné de l'association nationale au mois de mars, après refus de renouvellement de leur licence professionnelle lors de la procédure annuelle ; mais des autorités locales leur ont néanmoins permis d'exercer.

(RFA, 7 octobre)



**30 septembre**

**Une quinzaine d'explosions, survenues à la veille de la fête nationale, ont fait sept morts**, deux disparus et une cinquantaine de blessés à Liuzhou (Guangxi). Des colis piégés ont explosé dans treize endroits différents : hôpitaux, centres commerciaux, prisons, gares et administrations. Une soixantaine de colis suspects ont été signalés à la police. Le ministère de la Sécurité publique a qualifié les explosions « *d'actes criminels* ».

*(SCMP, Le Monde, 30 septembre)*

---

## Condition ouvrière. Conflits du travail

**28 octobre**

**Les salariés des grands magasins Walmart de Shenzhen (Guangdong), mécontents de la passivité de l'organisation syndicale officielle, se battent pour la désignation libre de leurs représentants**

aux prochaines élections. Des militants ouvriers de la province les soutiennent. Les syndicats ne sont autorisés à Walmart que depuis 2006, après l'assurance donnée par la Fédération officielle qu'il n'en résulterait aucun trouble pour la direction. À présent, la Fédération est critiquée pour son inertie et fait tout pour gêner la tenue d'un scrutin libre.

*(CLB, 28 octobre)*

**27 octobre**

**Les bénéfices annuels du groupe Apple (onze milliards de dollars) ont progressé de 31 % en un an.** 63 % du chiffre d'affaires vient des téléphones portables (48 millions d'unités produites) ; le pourcentage est encore plus élevé s'agissant des profits. La Chine y est pour beaucoup : d'une part comme marché (24 % des ventes), mais surtout comme lieu de production, avec un main d'œuvre à bas prix et surexploitée. (voir ci-dessous 22 octobre et Documentation).

*(Le Monde, 28 octobre)*

**22 octobre**

**Selon une enquête de China Labor Watch menée dans une entreprise du groupe taiwanais Pegatron qui fabrique le téléphone portable 6S de la firme Apple**, les ouvriers travaillent six jours par semaine pendant douze heures, ne sont payés que pour dix heures et demie. Le salaire mensuel avant heures supplémentaires est l'équivalent de 318 \$ (300 €). Les ouvriers regagnent par bus en trente minutes des dortoirs où ils

sont entassés à quatorze par chambre. Les punaises abondent dans la literie. Les sorties de secours font défaut. Les ouvriers ne sont pas informés de l'emplacement des substances toxiques qu'ils manipulent pour fabriquer les téléphones (cadmium, mercure, chrome et arsenic).

*(China Labor Watch, 22 octobre)*

Cf. références en rubrique documentation.

**13 octobre**

**Le China Labour Bulletin a repéré 126 arrestations d'ouvriers de janvier à fin septembre 2015**, dont un quart dans la province du Guangdong. La répression s'est poursuivie depuis, avec quatre ouvriers molestés et huit arrestations lors d'une grève survenue dans une usine d'électronique de Dongguan, usine qui appartient à des capitaux taiwanais.

*(CLB, 13 octobre)*

**12 octobre**

**Deux mois exactement après l'explosion de Tianjin** (173 morts et des centaines de blessés) et malgré les promesses du gouvernement de veiller à la sécurité industrielle, on compte quatre-vingt-quatre accidents nouveaux à travers le pays et plus de cent trente décès. Il ne s'agit pas seulement d'explosions mais aussi d'accidents du travail survenus sur des chantiers de construction ou encore lors du travail des services de nettoyage des rues.

*(CLB, 12 octobre)*

## Questions rurales. Environnement. Niveaux de vie

**29 octobre**

**Le cinquième plénum du dix-huitième Comité central du parti a décidé de supprimer la politique de l'enfant unique et de lever toute limitation à la possibilité d'avoir deux enfants par couple.** Il reviendra aux provinces de définir les modalités d'application de la décision. Le choix du nombre d'enfants dépend d'abord des parents et de l'abaissement de niveau de vie qu'un couple est prêt à accepter, notamment avec l'augmentation des charges de santé et de scolarité.

(Reuters, 30 octobre)

*Note : Ce changement dans la politique familiale ne modifiera pas rapidement la pyramide des âges et son déséquilibre dû à l'effectif trop faible des jeunes : il y faudra une génération. Le chiffre de deux enfants ne pourra être dépassé sans le paiement des amendes habituelles. Ce changement de politique familiale porte à s'interroger sur la brutalité des mesures prises jusqu'à présent par les autorités locales pour imposer l'objectif aujourd'hui abandonné : avortements contraints, stérilisations forcées, amendes pour dépassement, refus d'état civil, etc. C'est contre ces mesures qu'avait lutté Chen Guancheng, l'avocat aveugle de Linyi (Shandong), ce qui lui avait valu une lourde peine d'emprisonnement suivi d'un harcèlement policier et même des sanctions qui frappent encore sa famille.*

**13 octobre**

**Selon une étude universitaire de Hongkong, la température estivale en Chine et dans les régions d'alentour ont augmenté de trois degrés en trois décennies.** Il en est découlé un accroissement rapide du taux d'ozone ; il est passé de deux à dix parts par millions avec pour conséquences 5 800 morts prématurées à cause respiratoire chaque année (estimation 2010). Un des scientifiques chiffre à 65 000 ces décès prématurés attribués à l'ozone.

(SCMP, 13 octobre)

**10 octobre**

**Violents affrontements entre villageois et police dans la ville de Yangchun (Guangdong).** Les paysans protestent contre un projet d'usine d'incinération, l'établissement étant selon eux situé beaucoup trop près de leurs habitations. La province du Guangdong a connu plusieurs conflits de ce genre ces dernières années. En avril 2015, les manifestations de quelque dix mille personnes avaient amené l'annulation d'un projet d'incinération à Luoding.

(SCMP, 12 octobre)

**26 août**

Selon une étude publiée en août dans la revue médicale britannique *The Lancet*, l'espérance de vie à la naissance a augmenté dans l'ensemble des provinces entre 1990 et 2013. La progression est inégale : quatre ans au Hebei, quatorze ans au Tibet. À Shanghai, la longévité est proche de celle des pays occidentaux ; dans les provinces de l'ouest, elle est inférieure de dix ans. La mortalité des enfants de moins de cinq ans est de treize pour mille en moyenne (cinq pour mille dans les grandes villes de l'est ; cent pour mille plus à l'ouest, au Sichuan).

(Le Monde, AFP, 26 octobre)

### Résorber la pauvreté chinoise en cinq ans ?

Le gouvernement annonce son plan d'éliminer la pauvreté pour 2020. La tâche est fort ambitieuse. Selon le bureau national des statistiques, 70 170 000 individus vivaient à la fin de 2014 en dessous du seuil de pauvreté national. La Chine fixe ce seuil à 2 300 yuan par an, soit 340 euros par an et 93 centimes par jour (0,98 \$ par jour).

Si l'on acceptait les seuils admis par les Nations unies ou la Banque mondiale de 1,25 \$ ou de 2 \$ par jour, les chiffres chinois de la pauvreté seraient évidemment de beaucoup supérieurs. L'on ne dispose pas d'informations précises sur ce sujet mais Xi Jinping a récemment avancé le chiffre de deux cents millions.

Le produit intérieur brut par habitant se situe selon le Fonds monétaire international à 6 959 \$ annuel en 2013 (au quatre-vingt et unième rang mondial) pour un équivalent de 19 dollars ou 13 euros par jour et à 11 868 \$ en tenant plus ou moins bien compte de la parité des pouvoirs d'achat des monnaies.

Mais ces chiffres sont loin de refléter la réalité pour plusieurs raisons :

a) ils font une moyenne entre les revenus très élevés d'une minorité très peu nombreuse et les ressources de la majorité de la population ;

b) s'agissant de produits « intérieurs » et non « nationaux », les chiffres incorporent des revenus étrangers dans une proportion difficile à estimer.

Une moyenne n'a pas de sens lorsque 1 % des ménages détiennent à eux seuls plus du tiers des richesses du pays ; les 25 % de ménages les plus pauvres possèdent seulement 1 % des ressources

nationales. Ces chiffres de 2012 sont cités dans un rapport de l'université de Beijing publié en 2014. Pour les spécialistes, rappelons le coefficient de Gini, qui mesure les inégalités d'un ensemble social. On dispose de quelques chiffres très élevés : 0,6 en 2010 et 0,47 en 2012 (0,73 pour les seuls ménages), il se situait parmi les plus élevés au monde et dépassait largement celui des États-Unis (0,41).

D'après le dernier rapport Hurun (cf. documentation), la Chine comptait 596 milliardaires en dollars, 242 de plus que l'année précédente, devançant les États-Unis avec leurs 537 milliardaires. Cette progression est d'autant plus remarquable qu'elle s'accompagne de difficultés économiques persistantes.

La lutte contre la pauvreté en Chine se heurte de fait à un obstacle majeur de nature politique. En effet, les richesses se concentrent dans les mains de la classe dirigeante et contribuent à son pouvoir. Comme la grande crainte de ces dirigeants est d'être un jour privés de la puissance dont ils disposent aujourd'hui, on voit mal comment ils pourraient accepter une remise en cause de cette structure inégalitaire.

La croissance chinoise repose d'ailleurs à ce jour très largement sur

la part anormalement élevée accordée à l'investissement – de 40 à 55 % du PIB en Chine comparés aux 20 à 25 % en moyenne dans la zone euro ou en Suisse – et sur la faiblesse corrélative de la consommation dans le produit intérieur brut. La part de 37 % de celle-ci dans le PIB, jugée trop basse par l'économiste Chang Xiuzhe de l'Institut de recherche de la Commission nationale du développement, pourrait atteindre 43 % en 2020 : c'est dire qu'elle restera encore longtemps très inférieure aux 50 % ou 60 % communément observés ailleurs. L'évolution vers une économie de consommateurs, si souvent entendue et admise en Occident, n'a donc pour l'instant rien d'évident.

Ces annonces réitérées d'un rééquilibrage en faveur de la consommation figuraient déjà dans le plan 2011-2015. Aujourd'hui encore, le gouvernement chinois ne voit de solution au ralentissement de la croissance que dans des facilités de crédit et de nouveaux programmes d'investissements, notamment dans les infrastructures, ce qui gonfle encore des pourcentages déjà excessifs.

## Minorités ethniques

### Question tibétaine

**29 octobre**

**Libération après neuf ans d'incarcération de l'écrivain Kelsang Sonam.** Il avait été arrêté en 2006 pour « divulgation de secrets d'État » à des « forces séparatistes ». Il s'agissait notamment de documents destinés à l'ONU.

Il avait aussi aidé un autre écrivain emprisonné à sortir des manuscrits du lieu de sa détention. Celui-ci, Dolma Kyab, est sorti de prison le 8 octobre, après dix ans de détention à Lhassa. Il avait publié un livre sur la région de l'Himalaya qui selon les juges, « mettait en danger la sécurité de l'État ».

(Phayul, 29 octobre ; *International Campaign for Tibet*, 10 octobre)

**28 octobre**

**Au cours du mois, plus de neuf cents personnes se sont retrouvées sans toit aux alentours du lac Kokonor (Qinghai)** sans que les autorités disent le motif de ces destructions de logement. Il s'agirait d'un souci de prévenir la pollution en sauvant les abords

du lac. Les démolitions donnent lieu à des accrochages ; des manifestants ont été frappés et placés en détention.

(Phayul, 28 octobre)

**25 octobre**

**Le musicien Pema Rigdzin sort de prison à Chengdu (Sichuan).** Il était détenu depuis le 6 mai 2013 pour avoir produit des disques DVD « politiquement sensibles ». Il est retourné chez lui dans la préfecture Ngaba.

(Phayul, 26 octobre)

**Début septembre**

**Arrestation de Samdup Gyatso, parce qu'il transportait des tracts « sensibles »** au cours d'un voyage dans la province du Qinghai. Il avait été relâché en mai 2015, à l'issue de cinq ans de détention ; les autorités lui avaient demandé de ne pas quitter sa ville de résidence et l'avaient placé sous surveillance policière constante.

(TCHRD, 13 octobre)

## Question ouïghoure

**22 octobre**

**Pour restreindre le nombre des Ouïghours qui s'enfuient à l'étranger, les autorités ont diffusé depuis trois mois un film sur le rapatriement forcé de deux Ouïghours** revenus de Thaïlande en juillet avec cent sept autres chercheurs d'asile. Les deux hommes présentent leurs regrets et admettent leur faute pour s'être engagés dans un voyage « illégal ». Ils ont dû suivre un stage d'éducation politique de deux mois et affirment qu'ils ont été influencés par des extrémistes religieux.

On ignore la sentence du tribunal qui devait juger les deux hommes et l'on ne sait rien du sort de leurs compagnons de fuite.

*(RFA, 22 octobre)*

**19 octobre**

**La police affirme qu'elle a identifié dix-sept personnes impliquées dans la sanglante attaque de la mine Sogan** qui, le 18 septembre avait fait cinquante morts et cinquante blessés dans le comté Baicheng de la préfecture d'Aksu.

*(RFA, 19 octobre)*

**18 octobre**

**Le ministre de la Défense pakistanais affirme à Beijing que son pays a éliminé de son territoire tous les membres du Mouvement Islamique du Turkestan oriental.**

De nombreux experts doutent de l'existence d'une telle organisation, que le gouvernement chinois présente comme l'instigatrice des troubles et affrontements survenus dans la région.

*(Reuters, 18 octobre)*

**16 octobre**

**Marie Holzman, sinologue et militante des droits civiques pour la Chine, demande au Parlement européen de décerner le Prix Sakharov de la liberté de pensée à Ilham Tohti.** L'intellectuel ouïghour a été condamné en septembre 2014 à l'emprisonnement à vie pour avoir revendiqué le respect des droits culturels, religieux, économiques et politiques pour la minorité dominante de la région autonome du Xinjiang.

*(China Change, RFA, 16 octobre)*

**15 octobre**

**Lors d'une rencontre avec sa famille, Ilham Tohti a demandé à cette dernière d'engager une procédure d'appel auprès de la justice chinoise.**

*(Chinachange, 27 octobre)*

## Hongkong et Macao

**20 octobre**

**Yoshua Wong Chi-fung, l'un des dirigeants du mouvement Occupy Central de l'automne 2014, se trouvait parmi les manifestants qui protestaient contre la venue de Xi Jinping en Grande-Bretagne.**

Wong considère que la Chine a trahi ses engagements de 1984 en refusant un suffrage universel authentique pour l'élection de l'exécutif local en 2017 et qu'elle prépare l'entrée progressive du territoire dans le régime central. Le dirigeant étudiant a défilé aux côtés de l'avocat aveugle Chen Guangcheng et de l'épouse de celui-ci.

*(SCMP, 21 octobre)*

**14 octobre**

**Selon la publication canadienne *Kanwa Defense Review* dans son édition chinoise, l'armée chinoise va installer cette année des fusées sol-air dans la base Shek Kong située dans les Nouveaux territoires.** Les fusées Hongqi-6 ont une portée de dix-huit

kilomètres; elles renforceraient la défense aérienne de Hongkong, qui est aujourd'hui quasiment inexistante. Leur mise en place pourrait annoncer la venue d'appareils d'attaques, tels que les hélicoptères WZ-10.

*(SCMP, 14 octobre)*

**9 octobre**

**Selon un rapport du gouvernement du territoire, 1 325 000 personnes vivaient en dessous du seuil de pauvreté en 2014** sur un total de 7,2 millions. La proportion des pauvres s'élèverait à un tiers environ parmi les personnes âgées (436 000 individus en 2014).

*(SCMP, 10 octobre)*

## Tensions militaires. Litiges et conflits territoriaux

**27 octobre**

**Les autorités chinoises ont convoqué l'ambassadeur américain et lancé un avertissement à la marine des États-Unis,** après l'entrée pendant plusieurs heures d'un bâtiment américain dans les eaux revendiquées par Beijing en mer de Chine méridionale (archipel des Nansha/Spratleys). Le destroyer équipé de fusées s'est approché d'une île artificielle récemment créée à partir d'un récif (Subi Reef) ; la Chine revendique comme son territoire propre les vingt-deux kilomètres (douze milles marins) qui entourent l'île. Le navire américain aurait aussi croisé dans les eaux proches du Mischief Reef, dans le même archipel. Selon des officiels des États-Unis, de telles patrouilles destinées à affirmer la liberté de navigation dans cette zone de trafic maritime intense se renouvelleront ; elles pourront concerner aussi les archipels revendiqués par le Vietnam et les Philippines. Pour l'instant, la riposte concrète chinoise a été d'envoyer sur place deux bâtiments de la marine de guerre, un destroyer porteur de fusées et une frégate.

(AP, AFP, Reuters, 27 octobre)

**27 octobre**

**Le tribunal permanent d'arbitrage de La Haye a déclaré recevable sept des quinze requêtes des Philippines quant au statut des récifs de la Mer de Chine méridionale.** La Chine récuse cette démarche, affirmant que ces récifs, même recouverts par la mer à marée haute, lui appartiennent de tous temps et que les litiges ne peuvent être réglés que par des discussions bilatérales. Les États-Unis estiment que la décision de La Haye lie le gouvernement chinois.

(Reuters, 30 octobre)

**27 octobre**

**Le ministère de la Défense de Taiwan publie son rapport annuel pour 2015.** Selon le document, la Chine a beaucoup augmenté sa capacité de surveillance de toute la zone maritime et aérienne située à l'est du continent, du Japon aux Philippines. Elle poserait un réel problème de sécurité pour Taiwan dès 2020 avec tentative possible d'invasion. L'expansion des forces chinoises dans la région aurait pour principal objet de dissuader une intervention extérieure en cas d'attaque de l'île tenue par le Guomindang.

(Taiwan Today, 27 octobre)

**16 octobre**

**Lors d'une réunion de ministres de la Défense de l'Asie du Sud-Est tenue à Beijing, le ministre chinois propose des manœuvres communes aux pays riverains de la mer de Chine méridionale.** L'idée fait

suite aux intentions américaines d'envoyer croiser des navires de guerre dans les zones maritimes des Nansha (Spratleys) que la Chine considère comme siennes après la consolidation de récifs et la construction d'aérodromes.

Les manœuvres se dérouleraient l'année prochaine et porteraient notamment sur des opérations de sauvetage à caractère humanitaire. L'acceptation de la proposition chinoise montrerait aux États-Unis que les capitales asiatiques – Manille et Hanoi notamment – ne considèrent pas la politique chinoise comme agressive.

(SCMP, 17 octobre)

**15 octobre**

**Taiwan occupe l'île Taiping en mer de Chine méridionale et vient d'en rénover la piste d'atterrissage et d'y construire un phare.** Les travaux se sont terminés en septembre. L'aérodrome – le troisième de la zone maritime par la longueur – peut accueillir des avions de combat F 16 et des avions P 3C pour la surveillance ainsi que des transporteurs C 130 à usages humanitaires.

(Kyodo, 15 octobre)

**10 octobre**

**Au cours des derniers mois, la Chine a placé en détention quatre Japonais pour « espionnage ».** De semblables incidents se sont déjà produits en 2005 et 2011.

(AFP, 11 octobre)

**9 octobre**

**Deux phares installés sur des rochers en mer de Chine méridionale ont commencé de fonctionner.** Les autorités assurent que leur vocation est de contribuer à la sécurité de la navigation civile dans la région, notamment pour les pêcheurs et la marine commerciale.

(Xinhua, 10 octobre)

**9 octobre**

**Le ministère des Affaires étrangères affirme que la Chine ne laissera pas violer sa souveraineté territoriale au prétexte de la protection des libertés de navigation et de survol aérien.** Ces déclarations font suite à celles des États-Unis qui ne reconnaissent pas l'extension récente des territoires maritimes chinois : douze milles marins autour des îles artificiellement construites en mer de Chine méridionale. Ils affirment que cette expansion fait peser une menace sérieuse sur la liberté de navigation. Un journal de l'armée américaine, le *Navy Times*, annonçait le 7 octobre la venue « dans quelques jours » de bâtiments dans cette zone contestée, en respect des pratiques internationales. Des dirigeants militaires chinois ont déclaré que, si les avertissements verbaux

restaient sans effets, des navires viendraient intercepter les bâtiments américains.

(Associated Press, 8 octobre ; Reuters, 10 octobre)

## Informations diverses

Cette rubrique regroupe des informations qui, sans toucher directement aux droits de l'Homme stricto sensu, éclairent sur les réalités et les tensions de la société chinoise.

### 29 octobre

À l'occasion de la visite en Chine de la chancelière allemande Angela Merkel, Beijing signe un accord pour l'achat de cent appareils A320 d'Airbus (9,7 milliards de dollars) et confirme la commande de trente A330 après le protocole d'accord annoncé en juin dernier en complément de l'achat ferme de quarante-cinq de ces derniers appareils (18 milliards de dollars).

(La Tribune, 29 octobre)

### 20 octobre

Trois semaines après un accord conclu entre les États-Unis et la Chine sur le refus d'un espionnage économique réciproque, la société CrowdStrike spécialisée dans la sécurité cybernétique affirme que des « pirates » ont tenté de pénétrer depuis dans au moins sept entreprises américaines (cinq de spécialisation technologique et deux entreprises pharmaceutiques). Les attaques ont été détectées à partir du 26 septembre, au lendemain de l'accord sino-américain, et ont été repoussées.

(Reuters, Associated Press, 20 octobre)

### 19 octobre

La Chine s'engage pour un tiers dans le projet conçu par EDF d'une centrale de nouvelle génération à Hinkley Point dans le Sud-Ouest de l'Angleterre. L'investissement total atteindrait 25 milliards de livres. EDF a conclu l'accord avec les deux groupes chinois General Nuclear Power Corporation et National Nuclear Corporation. EDF envisagerait la construction d'un troisième réacteur nu-cléaire à Bradwell (Sud-Est de l'Angleterre) confiée à sa filiale britannique EDF Energy.

(Les Échos, 19 octobre)

### 9 octobre

La société nationale de l'Industrie aéronautique a montré son avion furtif J-31. Il serait encore en période de test mais les autorités chinoises le proposent déjà à l'exportation, comme concurrent du Lockheed Martin's F 35 et sans doute meilleur marché.

(China Daily, 9 octobre ; SCMP, 10 octobre)

### 9 octobre

L'accord de Partenariat transpacifique pourrait porter un coup aux économies de la Chine et du territoire de Hongkong, tous deux exclus de la négociation. L'accord couvre 40 % de l'économie de la zone et inclut, outre les États-Unis, d'importants partenaires commerciaux de la RPC, comme le Japon, le Vietnam et l'Australie. Il pourrait abaisser sensiblement le statut « d'atelier du monde » de la Chine. Un économiste de la Banque populaire a même été jusqu'à chiffrer cette perte à 2,2 % du produit intérieur brut. On peut estimer l'économie globale des douze pays membres à 28 000 milliards de dollars, soit près de trois fois le PIB. chinois de 2014 (10 149 milliards de dollars).

(SCMP, 10 octobre)

### 8 octobre

Le conflit syrien perturbe les vols longs courriers à destinations de l'Asie. Cathay Pacific décide de suspendre ses vols au dessus de l'Iran et de la mer Caspienne, en raison des tirs de fusées russes qui partent de cette région vers la Syrie. Plusieurs organisations internationales de navigation aérienne ont diffusé des conseils en ce sens. Air France aurait aussi modifié l'itinéraire de ses avions en direction du Sud-Est asiatique. On se souvient de la catastrophe aérienne et de la destruction de l'avion de Malaysia Airlines en juillet 2014 au dessus de l'Ukraine.

(SCMP, 13 octobre)

### 4 octobre

Selon le Pentagone, la marine chinoise fera patrouiller pour la première fois ses sous-marins nucléaires de type 094 Jin avant la fin de l'année. Les bâtiments sont équipés de fusées JL-2 qui peuvent atteindre les États-Unis.

(SCMP, 4 octobre)

## Sources d'information

64tianwang, AFP, Agence Xinhua, Amnesty International, Apple Daily, Article 19, BBC, Boxun, China Change, China Information Center, China Labour Bulletin, Chine-Information, Chinese Human Rights Defenders, Citizens'radio, Civil Rights & Livelihood Watch, Committee to Protect Journalists, Confédération internationale des syndicats libres, Da Jiyuan (La Grande Epoque), Dongxiang, Fondation Duihua, Human Rights Campaign in China, Human Rights in China, Information Centre for Human

Rights and Democracy, Kaifang, Kyodo News Agency, Laogai Research Foundation, Minsheng Guancha, Ming Pao, Mirror Books, Molihua, New Century News, Radio France Internationale (émissions en chinois), Radio Free Asia, Radio Free China, Reporters sans Frontières, Reuters, Rights Campaign, SMHRIC, *South China Morning Post*, *The Standard*, TealeafNation, Tibetan Centre for Human Rights and Democracy, UCAnews, Utopia, Weiquan Wang, Weiwuerzaixian, Wen Wei Po, Zhengming.

## Documentation

**Death in detention**, Tibetan Center for Human Rights and Democracy, 29 octobre 2015, 25 p.

Ce rapport est destiné au Comité des Nations unies contre la torture, à l'approche du cinquième rapport sur la mise en œuvre par la Chine de la Convention contre la torture et autres punitions et traitements cruels, inhumains et dégradants. Trente Tibétains au moins sont morts en prison, du fait de tortures. Le rapport en dresse la liste et fournit des détails sur certains des cas les plus connus.

**Télécharger le rapport**

**Hurun rich list 2015**, Hurun Research Institute, 15 octobre 2015

Ce dix-septième rapport annuel donne une liste des plus grosses fortunes individuelles de la Chine, estimées à la date du 14 août. Les 596 milliardaires en dollars possèdent ensemble plus que le produit intérieur brut de la Russie ou de l'Inde. Neuf des quinze personnes qui ont accompagné Xi Jinping dans sa visite récente aux États-Unis figurent sur cette liste.

**Télécharger le rapport**

**United States congressional-executive commission on China**, annual report 2015, 8 octobre 2015, 334 p.

Le rapport, épais et complet, traite en détail des droits de l'Homme, du statut de la loi tant civile que commerciale et pénale, ainsi que des minorités (Xinjiang et Tibet). Il renvoie aussi à la base de données concernant les prisonniers politiques. Il souligne la détérioration de la situation depuis la venue au pouvoir du présent chef du Parti et de l'État.

**Télécharger le rapport**

**United States Commission on international religious freedom**, annual report, [sur la Chine, voir les pages 33-39], 30 avril 2015, Hongkong, 232 p.

Le document rassemble en quelques pages des informations souvent éparées concernant la liberté religieuse, garantie par la Constitution.

**Télécharger le rapport**

**Something's not right here. Poor working conditions persists at Apple supplier Pegatron.** China Labor Watch, 22 octobre. 43 p.

Rapport accablant sur les conditions de production des téléphones portables Apple dans une usine de Shanghai à capitaux taiwanais.

**Télécharger le rapport**